Ecole Terra Stella Natura

« Tronc commun »

Bases médicales	**184 h**	**23 jours en classe***	**2700 CHF**
BS* et BP**	**168 h**	**21 jours en classe**	**3780 CHF**

*bases socio-économiques / ** bases professionnelles

La médecine académique est pour tout thérapeute une ressource indispensable à sa formation, et est exigée comme base de formation à la plupart des disciplines thérapeutiques remboursées par les assurances complémentaires.

Au-delà d'une simple formalité d'administration, il est clair qu'il s'agit d'une plus-value à toute pratique thérapeutique. En l'occurrence, même pour des disciplines simples comme le massage, la prescription de fleur de Bach, la réflexothérapie plantaire, des contre-indications médicales et des nécessité de ré-adressage du patient vers le médecin existent.

Il est donc logique de produire pour toute activité de médecine naturelle une base solide de connaissances médicales et de la physiologies humaines, au-delà de son caractère obligatoire.

Inscriptions et renseignements :

@ : info@tellanat.ch

web : www.tellanat.ch

tel : 078 300 65 63

Atouts de notre école et qualité de notre enseignement

- Nous avons construit un modèle de formation qui intègre des révisions de la matière, ainsi que des cours d'intégration globale des connaissances. C'est un atout tant pour la réussite de l'examen, que pour retenir les informations utiles à la pratique sécuritaire

- Nos formateurs sont des praticiens de terrain, et sont donc confrontés régulièrement à la matière qu'ils enseignent ; nous ne travaillons pas avec des étudiants ou des personnes sans expérience de terrain.

- Les cours sont assurés par des personnes diplômées, en naturopathie en l'occurrence. La matière peut donc être enseignée avec le regard adapté que l'on peut porter en médecine empirique, pour adapter le discours avec souplesse et légitimité.

- Nos formateurs ont tous l'expérience de la formation d'adultes et sont habitués à l'animation de cours.

Couts de formation

CHF 6480. -- **Cout de la formation complète théorique complète (examens et diplômes inclus)**

Frais d'inscription : **250 CHF**

TOTAL : 6730 CHF pour 43.5 jours de cours organisés en 3 ans

Informations pratiques

Toutes les heures de cours indiquées sont des heures en présentiel.
1 journée de formation = 8 périodes de 50 minutes de cours en présentiel

Un week-end de cours en moyenne par mois

348 heures de formation théorique en présentiel, soit 43.5 jours en tout ;

*4h de formation externe (BLS-AED) est requise également (44 jours de formation totale)

Horaires : 8h30 à 16h45, soit 8 périodes de 50 minutes. Pause de 45 minutes à midi, et 2 périodes de pause de 25 minutes par demi-journée

Validation du cursus au sein de l'école

Réussite à l'examen final organisé au sein de l'école.
Présence au cours à minimum 80% en présentiel.
Paiement à jour.
Certificat BLS-AED accepté en validation d'acquis

Prérequis

Sans être une obligation, être en possession d'un(e) CFC, maturité gymnasiale, maturité professionnelle, diplôme de commerce ou de culture générale, baccalauréat ou titre de secondaire 2 jugé équivalent, est une réelle plus-value pour apprendre.

Absence de procédure judiciaire et /ou de condamnation pour des faits incompatibles avec l'exercice de la profession.

Toute les candidatures font l'objet d'une étude, et pourront faire l'objet d'un entretien avec la Direction.

Conditions spéciales et contrat de paiement

L'étudiant est engagé par la signature du contrat de formation/de paiement (cfr. conditions générales) et verse un acompte de 500 CHF.

Une formation au premier secours (BLS-AED) est exigée pour la certification et la remise du diplôme de cette formation, et est à suivre auprès d'un organisme dédié (Croix Rouge suisse / Samaritains). Il est possible de faire valoir une validation d'acquis pour une formation de 4h en BLS-AED et premiers secours datant de moins de 2 ans ; la date prise en compte pour le calcul des 2 ans est celle de la date de l'examen final.

Les cours sont dispensés également par visioconférence. En cas d'impossibilité pour un apprenant à assister sur place à la formation, un suivi à distance est possible. Caméra allumée, l'école pourra compter ce jour comme suivi en présentiel.

Les cours sont enregistrés, et peuvent être mis à disposition pour les apprenants pour répétition et approfondissement.

! Aucune reproduction ou diffusion n'est autorisée, les cours étant soumis à la propriété intellectuelle de l'animateur de cours !

Responsables de formation

Eric Forestier, Direction pédagogique, naturopathe avec diplôme fédéral en MTE, mentor certifié pour la conduite du module M7, possède un brevet fédéral de formateur d'adultes ; il transmet le savoir accumulé depuis ses 12 années de conduite de formation au sein de son école « le deuxième cerveau », qu'il transfère à l'école Terra Stella Natura.

Anthony Van rossem, Direction de l'enseignement conceptuel, naturopathe avec diplôme fédéral en MTE et infirmier spécialisé en réanimation et soins intensifs, a le rôle de transmission de savoir en tant qu'héritier de l'enseignement de Pierre-Alain Vernet, naturopathe et formateur très connu en son temps. Il forme en naturopathie depuis 2018 et exerce en cabinet depuis 2013. Ses axes des spécialisations sont la lecture du sang vivant au fond noir, la nutrithérapie appuyée sur la perception des terrains nutritionnels et des terrains hippocratiques.

Chargés de cours

Eric Forestier et **Anthony Van rossem**
Ridet Jean-Luc (neurobiologiste)
Tuberoso Marco (psychologue)
Jeanneret Edwige (Pharmacienne phytothérapeute)

Dates de formation 2025 :

1) formation en anatomie et physiologies humaines (BM2+BM3)

23-24 aout, 27-28 septembre, 25-26 octobre, 22-23 novembre, 10-11 janvier, 31 janvier-1 février 2026, 21-22 février, 28-29 mars, 18-19 avril, 9-10 mai, 30 mai

21 juin – Examen

2) Début de la formation en pathologies humaines (BM2)

Définies sur le site www.tellanat.ch

3) Modules BP et BS :

Bases socioéconomiques et gestion de cabinet : Définies sur le site www.tellanat.ch

Bases professionnelles : Définies sur le site www.tellanat.ch

Organisation de la formation

Médecine académique : anatomies, physiologies, pathologies humaines	**23J**	**184H**
Connaissances de base en biologie et cytologie	1J	8 h
Anatomie et physiologies du système locomoteur	2J	16h
Anatomie et physiologies du système gastrointestinal	1J	8h
Anatomie et physiologies du système endocrinien	1J	8h
Anatomie et physiologies du système neurosensoriel	2J	16h
Anatomie et physiologies du système cardiovasculaire	1J	8h
Anatomie et physiologies du système respiratoire	1J	8h
Anatomie et physiologies du sang et du système lymphatique	1J	8h
Anatomie et physiologies du système néphro-uro-génital	2J	16h
Anatomie et physiologies du système tégumentaire, histologie	0.5J	4h
Pathologies générales et système immunitaire	1J	8h
Connaissance de base en pharmacologie	1J	8h
Infections et épidémiologie	1J	9h
Connaissance de base en psychologie, psychothérapie, et relation d'aide	2J	16h
Anamnèse et hygiène au cabinet	1J	8h
Révisions générales et terminologies médicales	1J	8h
Interprétations d'examens médicaux et sémiologie médicale	1J	9h
Sécurité du patient et du thérapeute	1J	8H
Mesures d'urgence et Examen final	1J	6h
<u>total</u>	22.5J-180h	
+BLD AED	23J-184h	

➔ À acquérir en sus : BLS-AED auprès d'un organisme certifié (4h de formation), portant en validation d'acquis le <u>total d'heures à 184h.</u>

Bases socioéconomiques : Santé, éthique, Gestion de cabinet	**8J**	**64H**

Module abordant l'éthique de la santé, permettant de réfléchir au statut du naturopathe comme acteur réel de la santé en tant que professionnel officiel. Il aborde tant la sécurité du patient, que la sécurité du thérapeute, que les concepts de santé publique où son profil professionnel lui confère un devoir d'engagement, à but de promotion de la santé. Nous trouvons un sens profond à notre titre d'éducateur de santé apporté par l'hygiénisme.

Module de gestion du cabinet, il aborde les concepts administratifs de la tenue d'un espace thérapeutique (budget, comptabilité, fiscalité) et les aspects juridiques (droits du patient, droit du thérapeute, droits cantonaux de la sante), permettant à l'apprenant de se positionner tant sur le plan administratif individuel, mais aussi par rapport au système de santé suisse et de son abord à la collectivité.

Bases Professionnelles : Travail du thérapeute	**13J 104H**

Module dédié au travail du thérapeute, il aborde le métier dans sa dimension sociale, tant avec les autres professionnels (collaboration avec les autres acteurs de la santé) qu'avec les patients, visant à l'apprentissage de l'organisation et la tenue d'une consultation à visée thérapeutique. Il apporte donc des compétences en matière de communication, d'écoute, de verbalisation, permettant l'entrée en relation thérapeutique juste et adaptée.

Dispenses :

- par validation d'acquis, pour des personnes ayant déjà suivi le cours (examen final à prester)
- Par profession.

La direction administrative de l'école s'assure des conditions de dispenses avant toute conclusion de contrat